

REPUBLIQUE

TOGOLAISE



80^{EME} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

**ONZIEME CONFERENCE D'EXAMEN DES ETATS PARTIES AU TRAITE
SUR LA NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES**

New York, du 27 avril au 22 mai 2026

COMITE PRINCIPAL I – DESARMEMENT NUCLEAIRE

ECHANGES DE VUE GENERAL



DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

Vérifier au prononcé

New York, le 05 mai 2026

Monsieur le Président,

La délégation togolaise vous félicite pour votre élection à la tête de cet important Comité et vous assure de son entière coopération dans l'accomplissement du mandat qui vous incombe.

Ma délégation s'aligne sur les positions exprimées par le Groupe africain et par le Mouvement des non-alignés, telles que présentées respectivement par les distingués représentants du Nigéria et de l'Indonésie, et souhaite formuler les observations suivantes à titre national.

Les armes nucléaires constituent une menace existentielle pour l'humanité. Leur élimination complète, irréversible et vérifiable demeure la seule garantie absolue contre leur emploi ou la menace de leur emploi. Cette exigence est d'autant plus pressante que nous assistons, avec une profonde inquiétude, au retour d'une rhétorique nucléaire dangereuse et à la militarisation accrue des technologies émergentes qui contribuent à renforcer la menace nucléaire.

En tant qu'Etat partie résolument engagé en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires, le Togo réaffirme son attachement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), dont il souligne la centralité au sein du régime de désarmement et de non-prolifération. Ce traité constitue un véritable instrument de paix, dont le respect intégral et non discriminatoire des dispositions est indispensable à la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire.

Afin de préserver l'humanité d'une guerre nucléaire aux conséquences dévastatrices, nous devons agir avec urgence et en toute bonne foi. C'est dans cet esprit que la délégation togolaise souhaite partager quelques propositions visant à accélérer notre marche collective vers un monde exempt d'armes nucléaires.

Tout d'abord, nous préconisons d'inscrire nos actions dans une démarche plus concrète qui tient compte des évolutions du contexte stratégique et se fonde sur la légitimité du TNP et les consensus obtenus en 1995, 2000 et 2010. Dans cette optique, nous exhortons les puissances nucléaires à s'engager en faveur d'une application diligente du plan d'action de 2010, notamment sa mesure N°5 qui répond à la nécessité d'une prise de conscience collective et d'un

engagement sincère qui se traduit par des actions urgentes. La prise en compte de cette proposition permettra de parvenir, dans les prochaines années, à une réduction significative des arsenaux nucléaires ainsi que de leur rôle dans les doctrines de sécurité, et d'envisager avec optimisme la perspective d'un monde débarrassé de ces armes de destruction massive. Nous proposons également que l'évaluation de la mise en œuvre de cette mesure soit placée au centre des priorités du prochain cycle de la Conférence d'examen du TNP.

En outre, ma délégation appelle à l'ouverture immédiate de négociations sur des assurances de sécurité négatives juridiquement contraignantes, au bénéfice de tous les Etats non dotés, contre l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires, en toutes circonstances. Ces assurances, que les Etats non dotés appellent de leurs vœux, constituent une juste reconnaissance de leur engagement constant à ne pas s'engager dans une course aux armements nucléaires.

Par ailleurs, ma délégation encourage l'ensemble des Etats à privilégier les cadres multilatéraux pour rétablir et renforcer les compromis existant autour du pilier du désarmement nucléaire, comme le rappelle la résolution 80/40 de l'Assemblée générale. Nous devons œuvrer à revitaliser les instances multilatérales, notamment la Commission du désarmement, qui sont appelées à jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Au-delà, le Togo exhorte tous les Etats à promouvoir, dans leurs relations, les valeurs, principes et comportements relevant d'une véritable culture de paix, laquelle demeure fondamentalement incompatible avec la possession d'armes nucléaires et la menace de leur emploi. En effet, le danger nucléaire ne disparaît pas avec les politiques de dissuasion ; au contraire, il est entretenu, voire amplifié par les situations conflictuelles qui, comme nous l'observons, offrent un terreau propice à la rhétorique nucléaire.

Pour conclure, le Togo réaffirme son engagement à participer de manière constructive aux travaux de ce comité principal.

Je vous remercie.